



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE ÉCONOMIE, MOBILITÉS ET URBANISME
Direction Développement Économique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250519-2646B-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025

Publication : 28/05/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 28 mai 2025 Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 19 mai 2025

42 élus présents (59 en exercice, 10 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget. »

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ALSACE EUROMÉTROPOLE :
CONVENTION DE PARTENARIAT 2025 (7.5.7/2646B)

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a fait du développement économique l'une de ses priorités, se donnant pour ambition de créer les conditions favorables à ce développement sur l'ensemble du territoire.

En ce sens, m2A a impulsé une démarche partenariale visant à créer plus de synergies entre les acteurs publics et privés, pour développer l'ensemble de ses politiques, notamment en termes de développement économique. Déjà partenaires, partageant une volonté commune d'œuvrer au service de la dynamique territoriale, m2A et la CCIAE ont renforcé leur collaboration par une convention de partenariat bisannuelle, signée le 26 novembre 2024.

A cette occasion, il a notamment été acté le versement d'une subvention de 35 000 € en 2025 pour financer les actions menées conjointement avec la CCIAE dans le cadre de ce partenariat au service des acteurs économiques du territoire.

Cette subvention se décomposerait comme suit :

1. Accompagner les entreprises du territoire dans leurs mutations : 17 000 €

Fortement engagée dans la transition environnementale, m2A souhaite bénéficier de l'expertise de la CCIAE pour mieux accompagner les entreprises industrielles de son territoire dans la transformation environnementale de leurs activités et de leurs modes de productions. Cet accompagnement doit permettre d'identifier au mieux leurs besoins et, le cas échéant, d'y répondre à travers différentes initiatives.

A cet égard, la CCIAE a développé deux outils de diagnostic permettant une connaissance approfondie des enjeux environnementaux des entreprises et des préconisations pour les accompagner dans ces évolutions et leur permettre de maintenir leur compétitivité. Le diagnostic Energie ++ s'attache particulièrement au diagnostic énergétique des entreprises. L'évaluation Prisme permet quant à elle de qualifier les besoins des entreprises, en particulier sur certains axes stratégiques (supply chain, décarbonation etc), idéalement adaptée pour les entreprises du secteur industriel confrontées à des mutations de leurs modes de production.

2. Mettre en œuvre une cybersécurité au service de l'industrie : 5 000€

En lien avec d'autres actions portées par m2A sur la cybersécurité, il s'agit d'accompagner les entreprises du territoire dans leur capacité de protection et de détection des différents risques cyber existant. La CCIAE propose un accompagnement post-diagnostic posé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, et aide à la mise en œuvre des premières recommandations.

3. Développer l'attractivité du territoire en favorisant l'accueil de nouveaux salariés : 6 500 €

L'attractivité d'un territoire se mesure également à sa capacité à attirer des actifs extérieurs à celui-ci, et notamment cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises, dans un contexte d'équilibre vie professionnelle-vie personnelle devenu particulièrement important depuis la crise sanitaire. A cet égard, et à l'instar de ce qui est mis en œuvre par d'autres collectivités, et en lien avec l'Agence d'attractivité de Mulhouse Sud Alsace, m2A et la CCIAE souhaitent prolonger l'action initiée en 2024.

Correspondante unique des entreprises et grands acteurs publics du territoire (université, groupement hospitalier), cette cellule facilitera l'installation de nouveaux salariés et de leurs familles sur le territoire de m2A par sa connaissance approfondie du territoire. Elle offrira une réponse concrète aux enjeux de l'emploi du conjoint, de la scolarisation des enfants et de l'insertion dans le territoire que peut rencontrer chaque nouvel arrivant.

4. Mener une démarche prospective sur les zones commerciales : 6500 €

Réaliser un état des lieux de la dynamique des zones commerciales et perspectives d'évolution : étude des CA des zones commerciales (2019-2024) et analyse transversale des mobilités, du développement durable, économique, optimisation du foncier...

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 - chapitre 65 - Fonction 61- article 65748 - LC 31098 « Subvention CCIAE » - Service gestionnaire et utilisateur : 521

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- décide le versement d'une subvention de 35 000 € (33 500 € en 2024) à la CCIAE destinée au financement :
 - d'actions d'identification des besoins des entreprises du territoire et d'accompagnement dans la transition énergétique pour un montant total de 17 000 €,
 - d'actions favorisant la cybersécurité des entreprises pour un montant de 5 000 €,
 - la mise en place d'une cellule d'accueil des nouveaux arrivants à destination des cadres dirigeants et supérieurs et des salariés venant s'installer sur le territoire de m2A pour un montant de 6 500 €,
 - d'une démarche prospective sur les zones commerciales de 6 500 €.
- autorise M. le Président ou son représentant à signer la convention 2025 entre m2A et la CCIAE, ainsi que toutes les pièces contractuelles.

PJ : (1)

- Une convention de partenariat 2025, annexe opérationnelle et financière

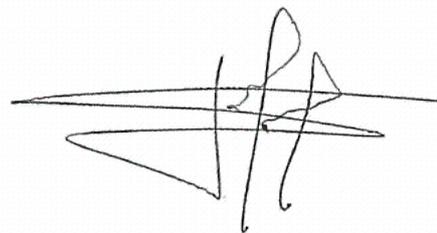
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

Convention de partenariat 2025

Annexe opérationnelle et financière

Dans le cadre de la présente convention entre m2A et la CCIAE les actions suivantes seront déclinées tout au long de l'année 2025, en complément de celles menées par la Région Grand Est. Les montants indiqués correspondent à la contribution financière de m2A à la réalisation de ces actions.

Axe 1 : Accompagner les entreprises du territoire dans leurs mutations (17 000 €)

Objectif : Mener un coaching « Energie » des dirigeants d'entreprises pour optimiser leur consommation énergétique et procéder à un accompagnement de leurs activités de production

Actions :

- *Accompagner les dirigeants d'entreprises dans la maîtrise leurs consommation et dépenses d'énergie*
 - *Cible* : TPE/PME du territoire de m2A,
 - *Volumétrie* : 10 entreprises auditées,
 - *Budget total net de TVA* : **10 000 €** (1 000 €/unité),
 - *Dont financement prévisionnel m2A* : **5 000 €**
 - *Dont financement prévisionne CCIAE* : **5 000 €**

- *Mener des pré-diagnostics "Prisme" conçus par la CCI dans le cadre de la convention m2A, appelé Prisme, qui vise à un premier contact structuré des TPE/PME industrielles permettant de qualifier les besoins des entreprises, en particulier, sur certains axes stratégiques de Blue Industrie à savoir l'eau, la supply chain, la décarbonation et les smart grids. Ce pré-diag permet ainsi de détecter des entreprises du territoire m2A, éloignées du milieu institutionnel et qui pourraient s'inscrire dans le parcours de transformation de la Région Grand Est :*
 - *Cible* : TPE/PME du secteur industriel, avec un focus sur le secteur de l'agroalimentaire,
 - *Volumétrie* : 6 entreprises diagnostiquées,
 - *Budget total net de TVA* : **15 000 €** (2 500 €/unité),
 - *Dont financement prévisionnel m2A* : **12 000 €**
 - *Dont financement prévisionnel CCIAE* : **3 000 €**

Axe 2 : Accompagner les entreprises industrielles vers la cybersécurité (5 000 €)

- *Cible* : Les entreprises TPE/PME tous secteurs confondus
- *Objectif* : Parer le risque cyber en anticipant les cybermenaces et en protégeant les données sensibles des entreprises grâce à une expertise éprouvée et des outils performant
4 étapes : accompagnement post-diagnostic "MonAideCyber" (diagnostic non valorisé dans le cadre de l'offre puisque financé par l'ANSSI), aide à la mise en œuvre des premières recommandations et, le cas échéant, mise en relation avec des prestataires spécialisées. En cas de réalisation du scan de vulnérabilité par Grand Est Développement (gratuitement), analyse des résultats de vulnérabilité et aide à l'élaboration d'un plan d'actions.

- *Volumétrie* : 10 entreprises accompagnées
- *Budget total net de TVA* : **10 000 €**
 - *Dont financement prévisionnel m2A* : **5000 €**
 - *Dont financement prévisionnel CCIAE* : **5 000 €**

Axe 3 : Développer l'attractivité du territoire en favorisant l'accueil des nouveaux salariés (6 500 €)

- *Accueil nouveau salarié*
 - *Objectif* : Favoriser l'attractivité du territoire par la mise en place d'une cellule d'accueil des nouveaux salariés, destinée à favoriser l'installation sur le territoire de cadres dirigeants ou supérieurs.
 - *Cible* : Toute entreprise et employeur public de l'agglomération qui recrute un collaborateur venant d'une autre région
 - *Volumétrie* : 8 accompagnements en 2024
 - *Budget total net de TVA* : **9 600 €**
 - *Dont financement prévisionnel m2A* : 6 500 €
 - *Dont financement prévisionnel CCIAE* : 3200 €

Axe 4 : Mettre en oeuvre une démarche prospective sur les zones commerciales (6 500 €)

- *Démarche prospective sur les zones commerciales*
 - *Cible* : collectivités, ZAE et entreprises des zones étudiées
 - *Objectif* : Réaliser un état des lieux de la dynamique des zones commerciales et perspectives d'évolution : étude des CA des zones commerciales (2019-2024) et analyse transversale des mobilités, du développement durable, économique, optimisation du foncier...
 - *Volumétrie* : Sans
 - *Budget prévisionnel net de TVA* : **16 500 €**
 - *Dont financement prévisionnel m2A* : 6 500 €
 - *Dont financement prévisionnel CCIAE* : 10 000 €